



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de l'environnement et du développement durable

SENV • NUMÉRO 004 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 10 mai 2016

—
Présidente

Mme Deborah Schulte

Sous-comité du programme et de la procédure du Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 10 mai 2016

• (1305)

[Traduction]

La présidente (Mme Deborah Schulte (King—Vaughan, Lib.)): La séance est ouverte. Je vous remercie tous d'avoir fait preuve de patience. Ce fut une journée fort intéressante.

Je tiens à ce que nous abordions trois questions. Nous en avons déjà réglé une.

Nous entendrons les témoins le 17. Deux réunions étaient inscrites à notre horaire. L'une devait nous permettre de rédiger des instructions et l'autre d'étudier le rapport. Nous devrions peut-être aussi réfléchir à notre emploi du temps pendant une autre semaine, mais je sais que nous aurons d'autres questions à étudier en juin qui pourraient fort bien nous occuper au cours de celle-ci. Je voulais vous le mentionner et c'est maintenant fait.

Nous avons pour l'instant quatre témoins à entendre le 17. D'autres personnes souhaitent également s'adresser à nous, et j'aimerais, dans la mesure du possible, obtenir l'aide de Mme Becklumb et de M. Williams pour nous limiter à quatre témoins. En compter cinq serait acceptable, mais je ne veux pas revenir à six, si nous pouvons l'éviter, parce que cela ne nous laisse pas tout le temps nécessaire pour consacrer à chacun le temps voulu. Nous entendrons donc quatre témoins le 17. Savez-vous si un autre groupe a exprimé le voeu de s'adresser à nous?

Si vous vous reportez à votre dossier, vous y trouverez une page énumérant les personnes à qui nous avons demandé de bien vouloir venir témoigner. Nous nous sommes adressés au plus grand nombre possible, pratiquement à toutes, pour voir si nous pouvions nous entendre avec elles. Certaines ne sont pas libres, d'autres ont décliné notre invitation. Étant donné la façon dont les choses se présentent, nous ne pourrions toutes les accueillir parmi nous. Vous constaterez toutefois que les noms de certaines de ces personnes sont surlignés en jaune. Il s'agit de celles qui constituaient une priorité pour les membres du Comité. Nous avons encore de la place pour en ajouter une. S'il y en a une autre qui souhaite comparaître devant nous, j'aimerais que Mme Becklumb ou M. Williams nous le dise, car il y a des gens qui se sont manifestés auprès de nous et qui pourraient combler à juste titre l'une des tranches horaires dont nous disposons encore le 17.

Oui, monsieur Aldag?

M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.): Comme nous avons été vivement incités à vérifier s'il y a lieu de consulter des communautés autochtones, je me demande si nous ne devrions pas lancer une invitation prioritaire à l'Assemblée des Premières Nations. Certains groupes nous ont fait part du point de vue des Autochtones, mais personne qui les représente tous. C'est pourquoi je trouverais très utile de connaître l'opinion de l'Assemblée des Premières Nations.

La présidente: Nous les avons invités, mais je crois qu'ils ne nous ont même pas répondu.

M. John Aldag: Pourrions-nous essayer à nouveau?

La présidente: Certainement, mais ils n'ont pas répondu à notre première invitation.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Je crois que la difficulté, avec nombre de ces demandes...

La présidente: Ils en reçoivent tant!

M. William Amos: Ils sont noyés sous le nombre et c'est à nous d'insister pour obtenir leur participation.

La présidente: Mme Corbin a insisté. Toutefois, si l'un d'entre vous connaît quelqu'un au sein de l'Alliance, n'hésitez pas à essayer d'obtenir leur accord à venir comparaître. Je devrais dire tenter d'obtenir parce que nous avons déjà essayé par les voies officielles.

Monsieur Stetski?

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Kevin Van Tighem serait un témoin intéressant. Je crois qu'il a été surintendant des Parcs nationaux. Comme il a beaucoup d'expérience et beaucoup de choses à raconter, nous pourrions trouver son point de vue intéressant.

La présidente: Nous avons déjà entendu quelques témoins nous parler des parcs, n'est-ce pas?

Je suis ouverte à la discussion entre nous.

Monsieur Eglinski, nous vous écoutons

M. Jim Eglinski (Yellowhead, PCC): Je trouverais très important de relancer nos gens pour nous permettre de parler au maire de Jasper. Comme sa municipalité se trouve dans un parc national, nous pourrions nous entretenir avec lui des caractéristiques démographiques de sa population, de la façon dont les choses se passent, des contrôles qui lui sont imposés et de la marge de manœuvre d'une municipalité qui se trouve dans un parc, dont les responsables la surveillent.

• (1310)

La présidente: J'y suis ouverte.

Monsieur Stetski.

M. Wayne Stetski: Ce serait intéressant de recueillir le point de vue de la ville de Jasper, surtout que, jusqu'à maintenant, nous avons entendu des groupes qui comprennent la conservation dans un sens très large. La ville de Jasper... Il n'y a que Banff, Jasper et Waterton qui se trouvent à l'intérieur d'un parc national. Ce sont les trois seules communautés dans ce cas.

M. John Aldag: Il y a également Prince Albert et Riding Mountain.

M. Wayne Stetski: Je ne mesure pas très bien quel serait, globalement, l'intérêt pour le Comité. Une ville comme Jasper n'a que des effets relativement faibles sur la conservation au sens large.

M. Jim Eglinski: Je crois que, dans ce cas, il s'agirait dans une large mesure des activités de conservation menées par la ville elle-même, dans les limites de son territoire, et des répercussions du tourisme, dont il a été question dans nos discussions. Le tourisme a des répercussions sur nos parcs et je crois que les dirigeants de cette ville ont des idées bien arrêtées à ce sujet.

La présidente: J'aimerais bien donner la parole un instant à Mme Becklumb et à M. Williams parce qu'ils essaient de faire le point sur ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant et sur la direction que prend notre étude.

Avez-vous des suggestions à nous faire ou y a-t-il quelqu'un que nous n'avons pas encore entendu dont le témoignage serait très important?

M. Tim Williams (attaché de recherche auprès du comité): Il est possible qu'il faille organiser une réunion complètement nouvelle au cours des semaines à venir et c'est l'un des sujets à l'ordre du jour de cette réunion du sous-comité

La présidente: Cela reviendrait à tenter de faire entrer un diable dans un sac à main.

M. Tim Williams: Je comprends.

Lorsque les membres du Comité ont été invités à soumettre les noms de leurs témoins, ils devaient les classer par priorités. Nous avons alors proposé d'inviter les trois aux priorités les plus élevées qui n'avaient pas encore été entendus.

Nous avons reçu une demande de la West Coast Environmental Law Association. Il nous a semblé que, alors que nous avons beaucoup entendu parler de la protection de territoire terrestre, nous n'avons pas encore entendu beaucoup parler des aires marines protégées. Or, cet organisme s'intéresse essentiellement à la dimension marine de la question. C'est pourquoi Mme Becklumb et moi-même avons pensé qu'il serait possible d'inviter ses représentants.

La présidente: Je vous en remercie

Monsieur Amos.

M. William Amos: Permettez-moi de réagir aux points soulevés par M. Eglinski sur l'intérêt de l'apport des municipalités. Je serais plutôt d'accord avec lui, mais je me contenterai d'ajouter que si, comme je le crois, nous parvenons à organiser un déplacement, ce serait une excellente occasion pour rencontrer des dirigeants municipaux dans ce contexte précis.

Si nous nous rendons visiter une aire protégée donnée, qui touche aux intérêts d'une municipalité, ce serait alors une occasion de rencontrer ses dirigeants. Les possibilités de rencontrer ceux de Jasper ou d'ailleurs vont au-delà des quelques réunions à venir.

Je suggère que nous accordions la priorité à M. Stewart Elgie, qui a accumulé une vaste expérience sur ces questions dans lesquelles il a été impliqué pendant 35 ans, et qui a dû résoudre toutes sortes de litiges. Son point de vue sera pour le moins aussi intéressant que celui de la West Coast Environmental Law Association. Ce serait d'ailleurs bien d'entendre les deux.

La présidente: M. Williams vient de nous signaler que nous n'avons pas beaucoup entendu parler des aires marines. Croyez-vous que M. Elgie le ferait ?

M. William Amos: Ayant été l'un de ses collègues à l'Université d'Ottawa, je peux vous dire qu'il a fondé Ecojustice Canada et

l'Initiative boréale canadienne. Il se consacre maintenant à La Prospérité durable, qu'il a également créée. Toutes sont des institutions nationales importantes. Ses compétences s'étendent à toute la gamme des questions qui nous intéressent, y compris aux aires marines. Dans la mesure où nous voudrions nous intéresser à ces dernières, nous aurions alors de bonnes raisons de l'entendre.

• (1315)

La présidente: Monsieur Stetski.

M. Wayne Stetski: L'audition de la West Coast Environmental Law Association constituerait une nouveauté pour le Comité et il est vrai que nous n'avons jusqu'à maintenant accordé que peu d'attention à la conservation des aires marines.

La présidente: Vous souhaitez donc que nous entendions ses représentants.

Monsieur Eglinski.

M. Jim Eglinski: Si c'est l'orientation que nous prenons, j'aimerais alors que nous fassions venir des représentants de la Fondation du saumon du Pacifique ou que nous les inscrivions sur la liste des témoins à venir si nous nous éloignons... Ce serait très important à mes yeux. Les entendre irait de pair avec l'audition des dirigeants de la West Coast Environmental Law Association.

La présidente: Mme Corbin me communique les noms des personnes qu'elle a déjà envisagé d'inviter. C'est le cas du groupe qui s'intéresse au saumon du Pacifique qui a décliné l'offre. Ce n'était pas précisément celui dont nous venons de parler, mais un autre.

M. Jim Eglinski: Nous pourrions leur téléphoner. Je crois que cela ferait une bonne combinaison.

La présidente: J'ai noté trois suggestions. Il y a celle concernant les représentants de la ville de Jasper, en mettant de l'avant les difficultés d'une municipalité enserrée dans les limites d'un parc et les mesures qu'elle prend pour contribuer à la dimension environnementale de ce parc.

Nous avons également la possibilité d'inviter l'avocat Steward Elgie qui sait presque tout sur tout. Il se peut qu'il veuille venir témoigner et nous parler de quantité de choses.

Nous avons enfin la possibilité d'entendre la Fondation du saumon du Pacifique, qui pourrait constituer une bonne solution pour en apprendre davantage sur les ressources halieutiques dont personne ne nous a beaucoup parlé, ou la West Coast Environmental Law Association.

Oui, monsieur Eglinski.

M. Jim Eglinski: Nous pouvons peut-être oublier Jasper. Si nous tenons à parler poissons, ce n'est pas l'endroit rêvé. Si nous voulons nous y intéresser dans le cadre de notre voyage, ce serait très intéressant, et je proposerais alors volontiers de nous en tenir au secteur de la pêche de la côte Ouest.

La présidente: Si la solution du voyage s'impose.

M. Jim Eglinski: Oui. Ce serait une excellente destination pour un voyage.

La présidente: Si vous le souhaitez, nous pouvons laisser ce sujet de côté pendant une minute, même si j'ai l'impression que nous sommes prêts d'une solution. Parlons donc voyage et de ce que nous pourrions y inclure si nous en faisons un, et nous serons peut-être alors mieux à même de décider si nous voulons ajouter un témoin à la liste du 17. Est-ce que cela vous convient? Voulez-vous que nous envisagions la possibilité d'organiser un tel voyage.

Des voix: D'accord.

La présidente: Faisons donc de même, et nous reviendrons ensuite au premier sujet. Cela pourrait nous permettre de trouver des façons d'aborder ces questions sous un autre angle, comme vous l'avez suggéré.

Il ressort des discussions que j'ai eues avec nombre d'entre vous, en aparté, que d'aller rencontrer sur place les personnes qui font face aux défis qui se posent dans la région de Banff, avec le nombre de visiteurs qui s'y rendent, en cherchant à parvenir à un équilibre avec les nécessités de la viabilité écologique du lieu, présenterait un réel intérêt. C'est la suggestion qui nous a été faite et elle me paraît intéressante.

Nous avons également discuté de l'importance de l'orientation que nous allons donner à notre étude en tenant compte des Premières Nations, de la façon de collaborer avec elles à nos aires protégées, et de la façon de nous y prendre pour l'intégrer à l'atteinte de nos objectifs, en tenant compte de leur façon différente de faire les choses. Nous avons également reçu une suggestion de la région de l'archipel Haïda Gwaii, ainsi qu'une autre de celle de la forêt tropicale Great Bear. Ce sont deux régions qui sont vraiment bien gérées par les Premières Nations. Elles font les choses un peu différemment et nous pourrions vouloir en tenir compte avant de passer à la rédaction de nos instructions.

Permettez-moi d'évoquer succinctement les discussions que j'ai eues sur ces questions.

Les Territoires du Nord-Ouest font face à certains problèmes particuliers dont un témoin nous a entretenus en nous invitant à réfléchir différemment sur la façon de nous y prendre à l'avenir avec nos parcs.

Nous nous sommes aussi un peu intéressés à la côte Est, mais ce sont surtout la côte Ouest et le Nord qui ont retenu notre attention. Il y eut ensuite les lacs Waterton, avec M. Shields... Nous devons nous rendre aux lacs Waterton. Je suis déjà allée dans cette région et je suis d'avis que cela présente un intérêt parce que ces lacs sont à cheval sur la frontière. Dans la région, il y a les États-Unis, avec leur façon de faire les choses, et il y a nous. Il y a donc aussi cette dimension qui nous permet d'observer leur comportement, de voir ce qui est mieux fait aux États-Unis que chez nous, et l'inverse, avec les effets que cela a sur le paysage.

Les lacs Waterton, Banff, Haida Gwaii, la forêt tropicale de Great Bear, et un endroit dans le Nord: ce sont là toutes les destinations dont j'ai eu l'occasion de parler avec des gens et je trouve que toutes présentent un intérêt pour notre recherche.

Voilà. Qui veut prendre la parole maintenant?

Monsieur Eglinski, nous vous écoutons.

M. Jim Eglinski: Que nous allions à Banff ou à Jasper, c'est un peu la même chose. Je viens de l'Ouest et je connais très bien la côte Ouest, la Colombie-Britannique dans son ensemble, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. Si vous parlez de la région de Great Bear... C'est l'organisation des transports pour s'y rendre et en revenir qui va se transformer en cauchemar. Comme groupe, nous aurions probablement avantage à nous cantonner à la côte Ouest, ou alors à la côte Est, à l'autre bout du pays. Nous pourrions alors assez facilement nous rendre dans la région de Haida. En combinant nos idées, nous pourrions probablement trouver des groupes autochtones qui font un excellent travail de conservation en Colombie-Britannique et en Alberta.

Avec le temps qu'il faut pour se rendre de Haida à Calgary ou à Edmonton, quel que soit l'endroit où nous aurons décidé d'aller, et prétendre ensuite nous rendre dans le Nord, nous allons manquer de

temps. L'organisation d'un tel voyage va s'avérer très difficile. Par contre, si nous décidons de faire escale dans la région des parcs nationaux en nous rendant en Colombie-Britannique, cela devient un périple réalisable en trois, quatre ou cinq jours, selon les activités que nous inscrirons à notre horaire. Je crois que nous pourrions alors voir un bon échantillon des gens que nous souhaitons rencontrer.

• (1320)

La présidente: Dans l'ensemble, nous convenons donc que l'organisation d'un tel voyage est une bonne idée. C'est l'idée qui se dégage à la suite des discussions que j'ai eues.

Vous souhaitez ajouter quelque chose, monsieur Aldag?

M. John Aldag: J'ai un peu réfléchi à un itinéraire possible. Malgré ce qu'en a dit M. Eglinski, je suis d'avis qu'il y a quelques différences entre Banff et Jasper. Les points de vue de leurs administrations municipales diffèrent. Nous pourrions tous nous rencontrer à Edmonton, puis aller ensuite à Jasper, au lac Louise et à Banff et, si nous en avons le temps, descendre suite vers Waterton avant de passer sur la côte Ouest. Il est toujours un peu difficile de se rendre dans le nord de la Colombie-Britannique ou dans le Centre-Nord de celle-ci.

J'en profite pour vous rappeler que le parc national Pacific Rim et celui des îles Gulf, qui sont tous deux situés sur l'île, posent des problèmes très intéressants avec les Premières Nations. Nous avons appris aujourd'hui que le volet marin du détroit de Georgia est rattaché aux îles Gulf. Le parc Pacific Rim soulève lui aussi des questions passablement intéressantes. Si nous pouvions également nous rendre à Gwaii Hanass, en passant par quelques îles, ce n'en serait que mieux. Pour l'organisation, il serait peut-être plus facile d'envisager de se rendre également sur l'île de Vancouver, ou de l'ajouter à notre emploi du temps, si cela s'avère possible.

En résumé, Jasper, le lac Louise et Banff feraient un premier ensemble intéressant à visiter, et le parc Pacific Rim et celui des îles Gulf en constitueraient un second.

Cela confère au lac Maligne et à l'Étude de la vallée de la Bow... Il y a là des questions vraiment intéressantes.

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Avant d'en venir aux suggestions, j'ai quelques questions à vous poser. Combien de temps avez-vous l'intention d'y consacrer et qu'essayons-nous d'apprendre. Si le volet Premières Nations de la conservation présente à vos yeux une grande importance, cela vous donne une indication. Si vous vous intéressez à ces endroits très populaires et très fréquentés, et aux défis auxquels ils font face, j'y vois plus clair. Si vous visez ces deux objectifs, c'est très bien également.

Je connais bien, sans aucun doute, les problèmes d'organisation qu'un tel voyage soulève. Je me suis rendu à Haida Gwaii et dans la région centrale de la côte la semaine dernière. Je peux vous aider à organiser un tel voyage si vous le souhaitez. Ce n'est pas si difficile que cela de se rendre à Haida Gwaii puisqu'il suffit d'une heure et demie de vol à partir de Vancouver, et vous pouvez atterrir là où vous le voulez.

La présidente: J'imagine que nous aurions besoin de cinq à sept jours pour pouvoir effectivement profiter d'un tel voyage.

M. Nathan Cullen: Je crois que vous êtes dans la bonne fourchette.

Nous aurions besoin d'un à deux jours pour tenir nos rencontres dans la région de Jasper. Il faudra ensuite compter un peu plus de temps pour se rendre à Waterton. Après, nous n'aurons plus qu'à prendre l'avion de Calgary ou d'Edmonton à destination de Vancouver, et ensuite à nous rendre sur l'île de Vancouver...

Il est un peu plus difficile de se rendre au parc Pacific Rim. Les moyens de transport pour s'y rendre ne sont pas toujours évidents. Il arrive que parcourir quelques centaines de kilomètres s'avère le plus difficile. Pour aller à certains endroits, vous devrez prendre trois traversiers et conduire quatre heures alors que pour rejoindre un endroit beaucoup plus éloigné, un seul vol suffira. Les choses sont ainsi sur la côte Ouest, à cause des traversiers et de tout le reste.

La présidente: Il nous faut aussi trouver les groupes qui ont du temps à nous consacrer ou qui, dans une certaine mesure, sont prêts à collaborer avec nous.

M. Nathan Cullen: J'ai parlé brièvement aux Haida, car la ministre McKenna doit s'y rendre en juillet et elle m'a demandé de l'aide pour organiser son séjour. Ils veulent bien faire les choses. Cela dépend également du moment où le comité voudrait s'y rendre, car la région d'Haida Gwaii accueille beaucoup de monde en été. On n'y trouve pas une gamme d'hôtels aussi étendue qu'à Nanaimo ou qu'à Kelowna, et venir nombreux... Les Haida voudront aussi vous accueillir comme il convient et nous aurons besoin d'un peu de temps pour tout organiser. Vous mangerez bien.

• (1325)

La présidente: Nous entendons-nous tous sur les deux volets que nous voulons comprendre?

L'un est cet équilibre entre les visiteurs... Les témoins que nous avons entendus y ont fait allusion dans leurs déclarations. Les lettres de mandat rappellent qu'il faut s'efforcer d'accroître le nombre de personnes se rendant dans les parcs, et ensuite veiller à l'équilibre entre fréquentation et intégrité écologique de ces parcs. C'est là un sujet d'intérêt, tout comme les façons dont certains s'y prennent pour atteindre ces objectifs.

Quant à moi, j'ai trouvé les discussions que nous avons eues avec des représentants des Premières Nations très intéressantes. Il nous reste à l'évidence beaucoup de choses à découvrir dont nous devons tenir compte en progressant dans nos travaux.

Tout le monde convient-il que ce sont là nos deux objectifs?

M. Nathan Cullen: Alors, dans cette optique, nous rendrons-nous dans le Nord? C'est le dernier point que je voulais soulever... comment nous y prendre pour nous rendre dans un endroit du genre d'Iqaluit?

La présidente: Je crois que nous devons déterminer ce qui sera possible avec les moyens de transport.

M. Nathan Cullen: Encore une fois, il est intéressant de constater qu'il est plus facile de se rendre dans certains des endroits les plus au nord de notre pays à partir d'Ottawa que de la côte Ouest. Avec un vol de 2 h 30 ou 3 heures, plus un saut de puce, vous vous rendez dans des endroits très intéressants. Si nous nous rendons en Alberta, en Colombie-Britannique, sur la côte Ouest et essayons ensuite d'aller à un endroit situé au Nord, je ne vois qu'une possibilité, le Yukon... Lorsque vous vous trouvez dans les territoires ou à Iqaluit, l'organisation des déplacements devient très intéressante. J'imagine que vous pourriez essayer.

Une voix: Edmonton.

M. Nathan Cullen: Vous pouvez essayer de passer par Edmonton, mais...

Une voix: Yellowknife

M. Nathan Cullen: Oui, Yellowknife... C'est étrange, mais étant donné la nature de notre pays, c'est là que vous voulez faire un certain nombre de choses propres au nord. C'est là qu'il y a de l'animation.

La présidente: Nous devrions confier à quelqu'un le mandat de voir s'il est possible d'organiser un tel voyage.

M. Nathan Cullen: Quand vous dites « quelqu'un », pensez-vous à quelqu'un en particulier?

M. Jim Eglinski: Si M. Aldag l'accepte, je serais prête à l'aider, à essayer diverses solutions et nous vous ferions part des résultats obtenus. Tous deux, nous connaissons passablement bien ces régions.

La présidente: M. Amos attend son tour pour parler. Nous vous écoutons.

M. William Amos: Je suis partisan d'un voyage de sept jours. Se rendre à Gwaii Haanas en septembre serait parfait. Les touristes seront partis.

J'aimerais bien, lorsque j'en aurai fini avec ma liste de questions, que quelqu'un, peut-être M. Cullen nous dise comment nous pourrions nous rendre à Great Bear parce que, si nous allons à Gwaii Haanas, il serait logique d'aller également à Great Bear.

Je crois que nous aurions avantage à nous rendre dans le Nord. C'est la dimension de la collaboration avec les Autochtones qui retient surtout mon intérêt. Je crois que ce serait l'étape la plus originale de notre voyage. Il me semble que cela fait des temps immémoriaux que nous parlons des pressions exercées par l'industrie et par les visiteurs, en nous demandant quel est le bon équilibre. Nous pouvons reprendre cette interrogation, et j'aurai plaisir à me rendre à Banff et à Jasper pour poursuivre cette discussion, mais ce serait simplement ajouter un nouveau chapitre sur le même sujet auquel nous nous intéressons depuis passablement de temps.

Si vous me demandiez mon opinion, Gwaii Haanas et Great Bear sont mes priorités, et nous rendre n'importe où dans le Nord serait exceptionnel. À ce que je lis dans les documents de Nature Canada et à ce que je sais des aires de conservation proposées, qui ne sont pas des certitudes, je crois que la région de Thaidene Néné est passablement proche de faire l'objet d'une décision finale. Ce serait encore mieux si nous pouvions nous rendre à un endroit assez près d'une aire de conservation assurée pour l'avenir, ou peut-être pas, mais qui nous fournirait l'occasion de voir concrètement les choses et de peser sur la mise en œuvre d'une initiative de conservation. Peut-être que le plateau d'Edézhzié ou la vallée du Mackenzie... il y en a quelques autres qui mériteraient d'être étudiées, mais je crois que le Nord serait...

La présidente: L'un des objectifs serait de tirer des leçons qui sont dégagées de la concrétisation d'une aire de conservation pour voir dans quelle mesure elles pourraient s'appliquer à une nouvelle.

M. William Amos: Oui, et un autre serait de voir une aire de conservation en cours de mise en place. Quelle est la nature des discussions à laquelle elle donne lieu? Qu'est-ce qui donne des bons résultats et des moins bons? Je peux constater l'intérêt de la situation antérieure et voir celui de celle en cours de réalisation.

Voilà ce que je pense de tout ça.

La présidente: Très bien. Mme Corbin a quelque chose à nous dire.

La greffière du sous-comité (Mme Cynara Corbin): J'ai une brève question à vous poser sur la préparation d'un plan de voyage et sur son organisation. Avez-vous une préférence? Vous nous avez dit qu'il peut s'avérer compliqué de prendre un avion de l'Ouest vers le Nord, alors qu'il y a un plus grand nombre de liaisons aériennes entre Ottawa et le Nord.

Dans votre esprit, s'agit-il de deux voyages distincts: passer cinq jours dans l'Ouest et retour à Ottawa, puis une semaine plus tard... ou préférez-vous tout combiner en un seul voyage?

M. Nathan Cullen: Votre hypothèse est loin d'être mauvaise, tout simplement parce que le Nord constitue en lui-même une entité. S'y rendre pour une journée et dire « J'y suis allé » aurait quelque chose d'un peu offensant et serait malvenu.

• (1330)

La présidente: Je siège au Comité de liaison qui traite de tous les budgets qui lui sont soumis. C'est pourquoi j'ai hâte de soumettre le nôtre. Une chose est certaine, c'est que si nous décidons de faire ce voyage pendant que la Chambre siège, ils ne vont pas nous laisser partir tous ensemble. En ce qui concerne le budget, nous essayons de ne pas laisser un comité au complet faire un voyage. Nous pourrions peut-être scinder cela en deux voyages. Certains d'entre nous participeraient au premier voyage et d'autres au second. C'est une possibilité.

M. John Aldag: Laissons ce sous-comité en décider.

M. Nathan Cullen: Je crois que nous devrions mettre cette question aux voix. Sommes-nous à huis clos?

La présidente: Non, nous ne le sommes pas.

M. Nathan Cullen: Vous devriez apprendre comment recourir au huis clos.

La présidente: Il est donc possible que nous organisions deux voyages. Pourquoi n'étudierions-nous pas cette possibilité? Nous devrions également voir s'il est possible de faire un seul voyage. Je crois qu'un seul ne nous permettrait pas de disposer de beaucoup de temps. Si nous avons la chance de tous pouvoir y aller, j'aimerais que nous essayions d'y aller tous ensemble, si cela s'avère possible. Reste à voir si c'est vraiment possible.

Nous vous écoutons, monsieur Eglinski.

M. Jim Eglinski: Je vous proposerais, si nous allons voir les parcs, Waterton et la côte Ouest, de nous rendre dans le Nord en utilisant un avion nolisé. Nous voyagerions tous dans un seul et même avion et pourrions partir le matin et revenir le même soir. Il nous faudrait deux heures de vol et nous passerions une journée complète sur place. Cela ne nous prendrait qu'une seule journée.

Ce qui est impossible avec des vols commerciaux devient possible avec un avion nolisé.

M. Nathan Cullen: C'est ce que fait actuellement le Comité permanent des pêches et des océans. C'est un peu juste.

M. Jim Eglinski: Oui, je connais la plupart des entreprises actives en Alberta. Ce serait assez facile à organiser et cela nous mènerait exactement là où nous voulons, ou très près.

La présidente: Nous allons devoir faire un certain nombre de vérifications pour déterminer ce qui peut nous convenir.

M. John Aldag: Je tiens à répéter que si nous allons dans la région de Vancouver, j'aimerais vraiment beaucoup voir les îles Gulf et le parc marin qui y a été mis en place, parce que nous ne verrons cela nulle part ailleurs. Le projet de Gwaii Haanas comporte un volet marin, mais les îles Gulf nous offrent la seule chance d'en voir un bien réel.

Si nous allons dans le Nord, il est probable que nous ne verrons pas...

M. William Amos: En vérité, il y a beaucoup de régions maritimes...

M. John Aldag: Si nous passons par Vancouver, les îles Gulf sont toutes proches. Ce serait un lieu parfait à visiter, même si nous ne nous rendons pas au parc Pacific Rim.

La présidente: Il n'y a que 24 heures dans une journée, mais nous allons certainement étudier cette proposition. Nous tenons à ce que nos visites soient vraiment utiles et nous permettent de discuter avec les gens du lieu, et ne pas simplement nous contenter de leur dire « Bonjour! ». Nous voulons pouvoir nous y rendre, avoir des discussions intéressantes, visiter un certain nombre de choses et cela prend une bonne partie de la journée. Êtes-vous d'accord ?

M. John Aldag: L'implication des Premières Nations dans cet établissement marin s'est concrétisée, dans certains cas, par des choses fascinantes.

La présidente: Si nous n'y prenons garde, nous allons manquer de temps. Mme Corbin souhaite nous poser rapidement quelques questions.

La greffière: Il y a juste une chose que j'aimerais préciser. Si je vous comprends bien, il s'agirait d'une visite des lieux plutôt que d'une plutôt que de consultations publiques. Le Comité du commerce international s'apprête à se rendre à Montréal et à Toronto. Vous, vous n'aurez pas besoin comme lui d'une salle de réunion pour accueillir le comité? Ce n'est pas ce que vous voulez, n'est-ce pas?

La présidente: Ce n'est pas ce...

M. Jim Eglinski: Je reviens sur ce que je disais précédemment. Ce serait peut-être pour nous l'occasion de rencontrer le maire de Jasper pour nous entretenir avec lui.

La greffière: Je vois. Vous pourriez avoir des réunions avec les intervenants, mais sans organiser de débat public.

M. Jim Eglinski: Effectivement, il s'agit davantage d'un voyage d'information.

La présidente: Nous n'entendons pas organiser de séance officielle du comité, avec des témoins, à d'autres endroits. Nous voulons simplement rencontrer les gens. Êtes-vous d'accord?

Bien.

M. William Amos: Le seul cas dans lequel cela me paraîtrait intéressant et utile est dans le contexte du passage du Nord-Ouest. Certains ont proposé de mettre en place plusieurs aires marines protégées importantes, des aires nationales de conservation du milieu marin. Il pourrait s'avérer passablement intéressant, pour y entendre des témoins sur... nous n'avons pas encore discuté de l'emplacement...

M. Jim Eglinski: ...vous voulez dire que nous n'avons pas encore discuté des pour et des contre.

La présidente: Êtes-vous en train de vous interroger sur le bien-fondé de ces aires marines protégées?

M. William Amos: Je ne crois pas que ces propositions portent sur le bien-fondé de ces aires, mais plutôt sur leurs emplacements et sur leurs modalités de mise en œuvre. Je trouve que ce serait là une occasion vraiment intéressante pour nous de nous impliquer de façon différente. Je crois que les rencontres organisées avec l'ensemble de la communauté sont probablement les mieux adaptées à ce que nous voulons faire.

La présidente: J'ai l'impression que vous avez laissé de côté la question des aires protégées, mais je conviens que cela touche dans une certaine mesure à la conservation du milieu marin.

C'est donc là une autre idée. Nous allons l'ajouter à la liste des possibilités que nous avons déjà, en fonction du temps dont nous disposerons. Nous allons devoir nous préparer un calendrier pour déterminer ce qu'il est possible d'y inclure.

Réfléchissons maintenant à ce calendrier.

Vous avez fait des commentaires quand j'ai proposé de faire ce voyage en septembre, parce que les familles avec des enfants ont repris le chemin de l'école et les gens sur place disposent d'un peu plus de temps, mais nous avons déjà inscrit des séances de travail à notre calendrier.

• (1335)

M. Jim Eglinski: Notre caucus national se réunit dans l'Est du pays. Celui de l'Alberta le faire en septembre, alors que le Groupe d'amitiés parlementaire Canada-Ukraine... mais celui-ci ne vous concerne pas et je n'ai pas à m'en préoccuper. Si vous n'êtes pas libre, vous n'êtes pas libre. C'est tout. C'est dommage pour nous trois.

La présidente: J'avais proposé la semaine précédant notre retour. La plupart d'entre nous seraient alors libérés de leurs obligations familiales et seraient alors prêts à reprendre le collier. C'est pourquoi je propose de retenir la semaine qui précède la reprise des travaux parlementaires.

La greffière: Je crois que c'est le 19 septembre, mais je peux vérifier.

La semaine du 12 septembre pourrait-elle convenir, ou est-ce la semaine de votre caucus?

M. Jim Eglinski: Non, celui-ci sera terminé le 12.

La présidente: Si vous êtes libres à compter du 12, cette semaine vous convient-elle? Tout le monde sera-t-il libre?

M. Nathan Cullen: Je vérifie quand on se tiendra notre caucus national.

La présidente: Y a-t-il des caucus de prévus au cours de cette semaine-là?

M. John Aldag: C'est précisément ce que je vérifie. Il y en aura un d'une durée de trois jours à la fin août dans le Québec rural.

La présidente: Nous parlons ici des 11, 12 et 13 septembre. Nous serons libres à compter du dimanche et nous disposerons de cette semaine. Nous pourrions peut-être partir le 11 septembre.

M. Nathan Cullen: Je suis navré, mais nous serons pris par notre caucus national du 13 au 15 septembre.

La greffière: Vous pourriez, peut-être, obtenir l'autorisation de vous absenter pendant que la Chambre siège. Il faudrait alors qu'elle l'approuve en juin.

M. Nathan Cullen: Pourquoi cette aversion aux voyages lorsque la Chambre siège?

La présidente: C'est uniquement parce qu'il est fort probable que nous ne pourrions pas tous faire ce voyage. Seuls certains d'entre nous pourront y aller. Nous n'obtiendrons pas les autorisations pour tous les membres du Comité.

M. Jim Eglinski: Beaucoup de gens ne pourront pas y participer. Nous allons avoir des conflits d'horaires.

Effectivement, pourquoi ne pas retenir la première semaine de notre retour? Il ne se passera pas tant de choses au cours de celle-là.

La présidente: Nous disons donc, la fête du Travail... vous avez quelque chose la semaine suivante. Le jour de la fête du Travail, ou cette semaine, qui se trouve à la fin août, les gens peuvent... Je ne prétends pas parler au nom de tous les membres du Comité, mais

beaucoup de gens prennent leurs vacances juste avant la reprise des classes. Des caucus sont prévus le 5 et le 6, mais nous parlons de la semaine précédente, qui est à cheval sur la fin août et le début septembre. Je sais simplement que nombre de familles sont passablement occupées à cette époque.

M. Jim Eglinski: Que pensez-vous du milieu de l'été?

La présidente: D'accord, nous allons procéder différemment. Nous vous remettrons un calendrier sur lequel vous voudrez bien nous indiquer les semaines pendant lesquelles vous êtes libres, et ensuite nous nous adapterons aux disponibilités du plus grand nombre de personnes possibles, entre août et septembre.

Si nous décidons de voyager pendant la semaine de reprise des travaux, il est peu probable que nous puissions tous participer à ce voyage. Tous les membres du Comité n'auront pas l'autorisation de s'absenter d'Ottawa en même temps.

M. Nathan Cullen: Vraiment? Pourtant les comités voyagent tout le temps.

La présidente: Nous essayons de créer un précédent selon lequel les membres du Comité ne s'absentent pas tous en même temps.

• (1340)

M. Nathan Cullen: J'ignorais l'existence de cette directive...

La présidente: Ce n'est pas encore une directive.

M. Nathan Cullen: À ce que j'ai pu constater, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable ne se déplace pratiquement jamais. C'est l'un de ceux qui voyagent le moins, ce qui est très bien.

La présidente: Oui, je sais. Notre budget est minime et nous avons tant à faire.

Oui, cela nous ramène à ces deux voyages. Si nous devons nous répartir en deux groupes, nous ferons alors deux voyages, les uns allant dans le Nord et les autres...

Monsieur Amos, nous vous écoutons.

M. William Amos: Pourrions-nous prévoir un premier voyage d'une semaine en août et chercher une période plus courte, en septembre, pour nous rendre dans le Nord, juste entre les réunions des deux caucus.

La présidente: Il faudrait alors que ce soit à l'époque où la Chambre siège parce que, en septembre, deux partis organisent leur caucus, et on se retrouve alors dans cette semaine, à cheval sur août et septembre.

Parlez-vous de la semaine de reprise des travaux?

M. Jim Eglinski: Oui, c'est bien de celle-là qu'il s'agit.

La présidente: D'accord.

Nous allons vous faire parvenir notre petit calendrier sur lequel vous pourrez pointer vos disponibilités en août et en septembre...

M. Jim Eglinski: Si nous pouvions partir au milieu de la semaine qui précède le 19, et déborder de quelques jours, ce serait une bonne solution.

La présidente: Si je ne me trompe, monsieur Cullen, votre caucus se poursuit jusqu'au 15.

M. Nathan Cullen: Oui.

La présidente: Alors, nous pourrions partir le 16, poursuivre notre voyage pendant la fin de semaine et pendant une partie de la semaine suivante. C'est également une solution possible, n'est-ce pas?

M. Nathan Cullen: Oui.

M. Jim Eglinski: C'est une période qui pourrait probablement convenir à beaucoup d'entre nous.

Le seul inconvénient que j'y vois est que si des gens de l'Est du pays prennent l'avion pour se rendre dans l'Ouest, couper le groupe en deux revient à doubler le montant consacré aux billets d'avion...

La présidente: Oui, cela oblige à faire des allers-retours. Ce ne serait pas logique.

M. Jim Eglinski: Si nous organisons ce voyage, nous nous y rendons tous et nous faisons ce que nous avons à faire.

La présidente: D'accord. Je vais en parler au whip pour tirer ça au clair, et si cela vous convient, nous irions les 16, 17 et 18, en prolongeant notre voyage au début de la semaine suivante.

Êtes-vous d'accord avec cette solution?

M. Jim Eglinski: Je n'y vois pas de problème.

La présidente: Si j'ai bien compris, les autres membres du Comité sont disponibles à ces dates.

Nous serons donc partis le vendredi 16, le samedi 17 et le dimanche 18 et notre voyage se poursuivra pendant une partie de la semaine de reprise des travaux parlementaires.

C'est bien ça?

M. John Aldag: Pour...?

La présidente: Pour voyager. Si nous pouvons partir tous ensemble, nous le ferons et sinon, nous devons nous scinder en deux groupes.

Il nous reste deux choses à faire avant de nous adresser à la Chambre. Nous devons revenir au choix de nos témoins.

Nous sommes maintenant passablement sûrs que nous allons faire ce voyage. Cela étant posé, étant donné qu'il se peut que nous allions à Jasper, qui allons-nous vouloir entendre?

Nous avons parlé de la West Coast environnementale Law Association, de la Fondation du saumon du Pacifique et de M. Stewart Elgie. Nous allons sûrement essayer de nous rendre à Jasper. D'accord?

M. John Aldag: Oui.

La présidente: Bien. Nous avons donc trois témoins, et vous, monsieur Williams, vous êtes partisan d'inviter... Je suis navrée, mais je ne me souviens plus de qui.

M. Tim Williams: J'ai proposé...

La présidente: ... d'inviter les représentants de West Coast Environmental Law Association.

M. Tim Williams: C'est exact.

M. Nathan Cullen: J'y affecte le budget vert, juste comme moyen de paiement, pour tenir compte de la façon dont le Service des finances travaille. Beaucoup de gens veulent y faire appel; vous n'avez qu'une fois l'occasion de plaider votre cause et tout le monde donne son opinion.

La présidente: Ils nous transmettent un mémoire, et nous devons décider qui nous...

M. William Amos: Pourquoi n'en prenons-nous pas chacun un?

La présidente: Ce n'est pas possible parce que nous ne disposons que d'une seule tranche horaire. Nous venons d'en déplacer quatre au 17. Il ne nous reste qu'une place et la question est de savoir à qui nous l'offrons. Retenons deux témoins pour le cas où l'un d'eux dirait non.

Seriez-vous d'accord pour retenir la West Coast Environmental Law Association et la Fondation du saumon du Pacifique?

Une voix: Ces deux-là me conviennent fort bien.

La présidente: Nous nous entendons donc sur la West Coast Environmental Law Association et sur la Fondation du saumon du Pacifique.

M. Jim Eglinski: Je croyais que nous en avions déjà convenu.

M. William Amos: Je préférerais M. Elgie.

La présidente: Vous préféreriez inviter M. Elgie.

Qu'en pensez-vous, monsieur Aldag?

M. John Aldag: J'ai déjà eu de bonnes relations avec la Fondation du saumon du Pacifique et donc, si nous nous intéressons aux aires marines...

La présidente: Très bien, et vous, monsieur Eglinski, êtes-vous en faveur de la Fondation du saumon du Pacifique?

M. Jim Eglinski: Oui.

La présidente: Vous êtes partisan de la Fondation du saumon du Pacifique?

M. Nathan Cullen: Oui.

La présidente: Très bien. Commençons donc par lancer l'invitation à la Fondation du saumon du Pacifique, et gardons la West Coast Environmental Law Association en réserve, puisque les deux s'intéressent au milieu marin.

Si nous en venons maintenant à l'étude de la LCPE et à celle des changements climatiques, nous devons commencer à proposer des noms...

Commençons d'abord par nous occuper de l'étude de la LCPE. Cela nous mène au 19 mai. Nous avons l'Association canadienne de produits de consommation spécialisés et l'Association canadienne du droit de l'environnement.

Il va être temps de lancer les invitations. Cette date du 19 mai pose-t-elle un problème à quelqu'un? Nous allons devoir...

● (1345)

La greffière: Les deux associations ont déjà confirmé leur présence.

La présidente: Venons-en maintenant aux autres et voyons si nous pouvons commencer à les entendre le 7, le 9 et le 14. La greffière nous en saura gré parce que téléphoner à ces gens et tenter d'obtenir leur engagement à venir lui prend passablement de temps, et elle tient à disposer du temps nécessaire pour le faire.

Cela vous convient-il? Nous avons essayé de les regrouper pour que les exposés que nous entendrons soient axés sur les mêmes thèmes.

Prévenez-nous si cela vous pose un problème, autrement nous allons aller de l'avant avec ces témoins si cela vous convient à tous.

La dernière question à aborder est celle des changements climatiques. Nous n'avons que deux jours à y consacrer, mais nous avons retenu certaines idées sur le sujet à partir des éléments regroupés par chacun d'entre vous, et en nous appuyant sur l'expérience de Mme Becklumb et de M. Williams.

Qu'en pensez-vous?

M. Nathan Cullen: Pour l'instant, nous n'avons aucun témoin du gouvernement.

La présidente: Oui, je m'en suis aperçue. Il me semble que nous devrions entendre ce que Pembina a à dire.

Nous avons aussi proposé d'avoir des témoins d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Nous devrions les inscrire sur notre liste.

Il y a aussi Environnement et Changement climatique Canada.

Oh oui, j'allais oublier, une discussion Facebook. Nous voulions vous proposer de commencer à étudier cette possibilité. Que penseriez-vous si notre Comité se dotait d'une page Facebook? C'est un peu différent, mais les choses évoluent.

M. William Amos: Quelqu'un peut-il nous présenter les choix qui s'offrent à nous?

La présidente: Bien sûr, c'est une excellente idée.

Vous en êtes partisan ou non, de la même façon qu'il y a des gens qui gazouillent et d'autres non.

Alors, comment allons-nous nous y prendre si nous décidons d'aller dans ce sens pour étudier cette question et savoir ce que cela implique.

Monsieur Eglinski, êtes-vous d'accord?

M. Jim Eglinski: Oui, pour qu'on nous prépare une ébauche de proposition que nous puissions étudier.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour se manifestent.

Des voix: D'accord

La présidente: Très bien, je vous remercie.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>